

REMETTRE A NIVEAU SES COMPETENCES D'AGENT DE SECURITE INCENDIE

SSIAP 1

REMISE A NIVEAU

THEORIE
60 %



PRATIQUE
40 %

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation permet de renouveler ses compétences et son employabilité d'agent de sécurité incendie SSIAP1.

PUBLIC

Agent de sécurité titulaire du diplôme SSIAP 1

COMPETENCES DEVELOPPEES

Renouvellement des acquis et des compétences sur les sujets suivants :

- la prévention du risque incendie
- les moyens de secours
- l'intervention de l'agent de sécurité

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

Manuel SSIAP 1 de 3P3S (128 pages)



ORGANISATION DE LA FORMATION

PREREQUIS

Voir à la fin du document

DUREE

21 heures (3 jours)

EFFECTIFS

Jusqu'à 15 personnes

MAINTIEN DES COMPETENCES

Tous les 3 ans.

DOCUMENT DE VALIDATION

Attestation de fin de formation

METHODE D'EVALUATION

Evaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation et d'un QCM.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Arrêté du 2 mai 2005 modifié

CONTROLE QUALITE ASSURE PAR

Audit interne, AFNOR



FORMATION CONTINUE
HORS ALTERNANCE
www.marque-nf.com



Formation en intra-entreprise
(Chez vous & à la date de votre choix)



Formation en inter-entreprise
(Dans notre centre & à côté de chez vous)



STRATEGIE PEDAGOGIQUE

Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.



NOS INTERVENANTS

Formateurs salariés de la structure, formés à la pédagogie, disposant d'une expérience de sapeurs-pompier depuis plusieurs années et titulaire du SSIAP2



MATERIEL PEDAGOGIQUE

Extincteurs réels, RIA en eau, foyers réels, machine à fumée...
Tablettes informatiques pour les recherches sur internet lors des études de cas.
SSI pédagogique complet.





CONTENU DE LA FORMATION

CONTENU THEORIQUE - 12H00

FONDAMENTAUX DE LA SECURITE INCENDIE

- Évacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Principes généraux de sécurité...

PREVENTION

- Évolution de la réglementation
- Accessibilité du public

MOYENS DE SECOURS

- Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours (agents extincteurs + SSI , moyens d'extinction)

POSTE DE SECURITE

- Différents matériels du poste de sécurité :
- Unité d'aide à l'exploitation
- Gestion technique centralisée
- Réception d'appels d'alerte interne
- Surveillance des installations de sécurité faisant l'objet d'un report
- Documents présent au poste de sécurité

RONDES DE SECURITE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

- Objectif de la ronde
- Modalités de réalisation
- Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
- Utilisation des moyens de communication mobiles
- Mesures adaptées de protection des travaux

CONTENU PRATIQUE - 9H00

FONDAMENTAUX DE LA SECURITE INCENDIE

- Exercices de recherche d'informations simples dans le règlement de sécurité

PREVENTION

- QCM Blanc pour les révisions

MOYENS DE SECOURS

- Exercices de manipulation des moyens de secours (SSI & moyens d'extinction)



CONTENU DE LA FORMATION

MISES EN SITUATION D'INTERVENTION

Cas concrets avec :

- Fumées, incendie
- Évacuation des occupants
- Prise en charge d'une victime
- Dangers imminents
- Non-respect des consignes de sécurité
- Lever de doute
- L'utilisation des moyens de communication mobiles

POSTE DE SECURITE

- Exercices au poste de sécurité sur :
 - Unité d'aide à l'exploitation
 - Gestion technique centralisée
 - Réception d'appels d'alerte interne
 - Surveillance des installations de sécurité faisant l'objet d'un report
 - Documents présent au poste de sécurité

RONDES DE SECURITE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

- Cas concret de rondes avec résolution d'anomalies diverses

Bilan de la formation

PREREQUIS

- 1 photo d'identité (pour votre dossier)
- 1 photo d'identité (pour votre diplôme SSIAP 1 : si vous n'êtes pas encore titulaire du SSIAP1 mais de l'ERP1 ou de l'IGH1)
- Présentation de l'original du diplôme SSIAP 1 au formateur le jour de l'entrée en formation
- Certificat médical selon l'annexe 7 de l'arrêté du 02 mai 2005 pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie (*attention : si vous avez + de 45 ans, un bilan cardiaque complémentaire est recommandé*)
- Secourisme à jour (moins de 24 mois)
- Pièce d'identité